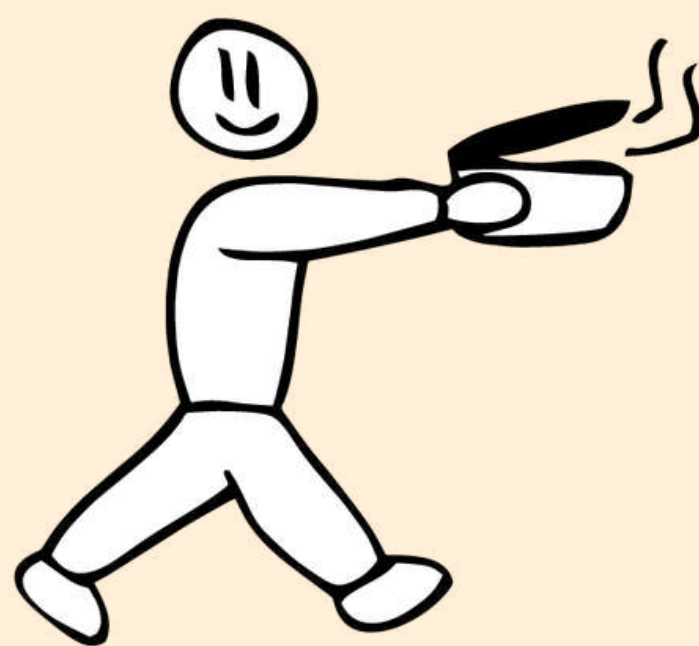


EN BOÎTE
LE PLAT



Kit collectivités

Faire émerger un réseau
d'emballages réemployables consignés
pour la vente à emporter
sur son territoire



*Proposé par l'association
En Boîte Le Plat France*



Cofinancé par
l'Union européenne



Fondation

EMBALLAGES RÉEMPLOYABLES CONSIGNÉS POUR LA VENTE À EMPORTER

Par où commencer ?

EN BOÎTE
LE PLAT



Collectivités :
nos conseils et outils pour se lancer



Les activités de restauration à emporter génèrent un gros volume de déchets d'emballages sur votre territoire.

Vous souhaitez agir au titre de votre compétence pour la prévention de la production des déchets, et vous aimeriez qu'une dynamique collective de réemploi pour la vente à emporter puissent se développer sur votre territoire ?

Nous vous proposons ce kit pour tenter de vous aiguiller :

VOTRE STRATÉGIE

EN TANT QUE COLLECTIVITÉ

LE MODÈLE ÉCONOMIQUE

D'UN PROJET LOCAL DE CONTENANTS
RÉEMPLOYABLES ET MUTUALISÉS

LES PHASES DE LANCEMENT

D'UN PROJET LOCAL DE CONTENANTS
RÉEMPLOYABLES ET MUTUALISÉS

QUAND ET COMMENT
POUVONS-NOUS VOUS APPUYER

EN BOÎTE LE PLAT ET VOTRE COLLECTIVITÉ

Ce kit a été réalisé par l'association En Boîte Le Plat France et a vocation à être distribué gratuitement.

EMBALLAGES RÉEMPLOYABLES CONSIGNÉS POUR LA VENTE À EMPORTER

Par où commencer ?

EN BOÎTE
LE PLAT



Collectivités :
nos conseils et outils pour se lancer



VOTRE STRATÉGIE

EN TANT QUE COLLECTIVITÉ

▶ INSCRIRE LE PROJET DANS LE PLAN D'ACTION DE VOTRE PLPDMA

L'émergence d'un réseau d'emballages réemployables consignés vient directement compléter vos actions en terme de prévention des déchets sur le territoire. Il permet la réduction des déchets d'emballages ainsi que la sensibilisation des commerces et des habitant.e.s. Si vous êtes dans le renouvellement de votre PLPDMA, il peut être opportun de prévoir l'inscription d'un projet d'expérimentation d'emballages réemployables et consignés sur votre territoire.

▶ ANALYSER LES RESSOURCES DISPONIBLES AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ ET DU MILIEU ASSOCIATIF LOCAL

Le développement d'un projet de réemploi sur la vente à emporter va nécessiter l'implication d'une association locale, soutenue par les partenaires locaux dont la collectivité (cf. partie 3 de ce kit). Vous avez une connaissance précise des ressources de la collectivité et, dans le cadre de l'animation et du pilotage du programme d'action du PLPDMA, vous disposez d'une vision complète des acteurs impliqués sur le champ de la prévention des déchets. Vous pouvez donc dresser un premier état des lieux des forces en présence.

EMBALLAGES RÉEMPLOYABLES CONSIGNÉS POUR LA VENTE À EMPORTER

Par où commencer ?

EN BOÎTE
LE PLAT



Collectivités :
nos conseils et outils pour se lancer



VOTRE STRATÉGIE

EN TANT QUE COLLECTIVITÉ

▶ SOLLICITER LE FONDS RÉEMPLOI POUR AUGMENTER VOTRE CAPACITÉ DE FINANCEMENT

Les emballages à usage unique utilisés pour la restauration à emporter relèvent de la filière REP des emballages ménagers. Cette filière est structurée autour de 3 éco-organismes (CITEO, ADELPHE et LEKO) qui doivent accompagner les metteurs sur le marché et les collectivités dans la mise en place du réemploi en France. C'est ce qu'on appelle le fonds réemploi. En tant que collectivité, vous pouvez vous appuyer sur ce fonds pour favoriser l'arrivée de solutions de réemploi sur votre territoire. Il s'agit donc d'étudier les différentes offres de financement proposées par ces acteurs pour dimensionner les actions que vous souhaitez porter et/ou soutenir (cf. partie 2 de ce kit).

▶ AMORCER L'IMPLANTATION/FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT D'ACTEURS ASSOCIATIFS LOCAUX SUR LE RÉEMPLOI

Il est crucial pour votre territoire de pouvoir s'appuyer sur une (des) association(s) locale(s) capable(s) de mener des campagnes de sensibilisation et d'accompagner les professionnel·les de la restauration dans leur transition. Ces acteurs ne peuvent cependant pas développer leurs actions seuls. En tant que collectivité, vous pouvez **mettre en place différents dispositifs de soutien** (subventions, AMI, AAP), **favoriser les synergies** avec les services de la collectivité (économie circulaire, prévention des déchets, transition écologique, animation commerciale, vie associative, ESS, évènementiel, portage à domicile...) et **promouvoir le réemploi** (interdiction de la vaisselle jetable sur les événements, les marchés, intégration du réemploi dans vos actions de sensibilisation)

EMBALLAGES RÉEMPLOYABLES CONSIGNÉS POUR LA VENTE À EMPORTER

Par où commencer ?

EN BOÎTE
LE PLAT



Collectivités :
nos conseils et outils pour se lancer



LE MODÈLE ÉCONOMIQUE

D'UN PROJET LOCAL DE CONTENANTS RÉEMPLOYABLES ET MUTUALISÉS

Notre expérience, sur plusieurs territoires et depuis plus de 5 ans, montre que le développement d'un réseau d'emballages réemployables consignés par une association locale requiert deux grands types d'activité : le **support logistique** (30%) et l'**animation de l'écosystème** - notamment accompagnement des commerces et sensibilisation des habitant·e·s (70%). La combinaison de ces deux activités est essentielle pour permettre un basculement des usages vers le réemploi.

SUPPORT LOGISTIQUE

La partie logistique du projet consiste à rendre concrète l'alternative sur le territoire : il s'agit de pouvoir mettre à disposition des professionnels de la restauration une gamme de contenants réemployables. Ces contenants doivent être mutualisés afin de faciliter le passage au réemploi pour les habitant·e·s : je prends mon contenant chez un commerce, je peux le rapporter dans n'importe quel autre commerce. L'association porteuse du projet investit donc dans un parc de contenants qu'elle met à disposition de tous les commerces. Elle assure la gestion du stock, le conditionnement et les livraisons.

Cette partie du modèle peut être financée via du chiffre d'affaires. Un abonnement peut être facturé aux commerces participants par l'association porteuse.

30% DU MODÈLE

EMBALLAGES RÉEMPLOYABLES CONSIGNÉS POUR LA VENTE À EMPORTER

Par où commencer ?

EN BOÎTE
LE PLAT



Collectivités :
nos conseils et outils pour se lancer



LE MODÈLE ÉCONOMIQUE

D'UN PROJET LOCAL DE CONTENANTS RÉEMPLOYABLES ET MUTUALISÉS

Notre expérience, sur plusieurs territoires et depuis plus de 5 ans, montre que le développement d'un réseau d'emballages réemployables consignés par une association locale requiert deux grands types d'activité : le **support logistique** (30%) et l'**animation de l'éco-système** - notamment accompagnement des commerces et sensibilisation des habitant·e·s (70%). La combinaison de ces deux activités est essentielle pour permettre un basculement des usages vers le réemploi.

ANIMATION DE L'ÉCOSYSTÈME

Si une alternative réemployable est proposée sur un territoire qui n'est pas animé, celle-ci ne sera pas, ou très peu, prise en main par les commerces et leurs clientèles. Cette observation est aujourd'hui partagée par l'ensemble des opérateurs de réemploi.

L'animation de l'écosystème consiste, pour l'association porteuse, à accompagner toutes les parties prenantes de l'usage unique vers le réemploi : implication des partenaires dans le suivi du projet, formation et accompagnement sur la durée des professionnels de bouche, sensibilisation des habitant·e·s et animation de la dynamique au niveau local pour toucher de nouveaux publics. Cette activité demande à l'association porteuse de pouvoir disposer d'une équipe et de moyens associés suffisants, et implique une visibilité correcte sur les financements.

Cette partie du modèle ne peut pas être financée via du chiffre d'affaires. En effet, le tarif acceptable pour les professionnel·les de la restauration est limité par plusieurs facteurs : le cadre réglementaire qui autorise l'utilisation des emballages à usage unique, la demande majoritaire des client·e·s pour l'usage unique (encore trop peu sensibilisé·e·s) et la situation économique tendue du secteur de la restauration qui refroidit les envies de changements de pratique.

L'animation de l'écosystème doit donc être financée via des recettes extérieures, déconnectées des enjeux économiques du marché. L'association peut par exemple s'appuyer sur les éco-contributions et sur des subventions (pouvant provenir elles-mêmes des éco-contributions - cf. le zoom page suivante).

70% DU MODÈLE

LE MODÈLE ÉCONOMIQUE

D'UN PROJET LOCAL DE CONTENANTS RÉEMPLOYABLES ET MUTUALISÉS

ZOOM SUR LES ÉCO-CONTRIBUTIONS

Les éco-contributions s'inscrivent dans le cadre des filières REP, instaurées par le code de l'environnement. Les éco-organismes, au cœur des filières REP, collectent les éco-contributions auprès des metteurs sur le marché et les redistribuent aux collectivités territoriales ou à d'autres opérateurs qui assurent la collecte et le tri de ces déchets, dès lors que ces collectivités ou ces opérateurs en font la demande. Ces éco-contributions doivent également servir à financer les actions de prévention des déchets. La récente promulgation de la loi AGEC est venue ajuster ce cadre pour renforcer les objectifs en terme de prévention des déchets et de développement du réemploi. Ainsi, depuis 2023, les éco-organismes de la filière emballages ménagers (CITEO/ADELPHE et LEKO), sont tenus de flécher au moins 5% des éco-contributions vers des projets de réemploi (10% à partir de 2027). C'est ce qu'on appelle **le fonds réemploi**.



Les emballages de restauration à emporter sont jetés par des ménages et rentrent donc bien dans le cadre de la REP emballages ménagers et papiers graphiques (et non à la nouvelle REP restauration, qui ne concerne que les emballages professionnels).

DES FONDS RÉEMPLOI ACCESSIBLES POUR LES COLLECTIVITÉS

Les éco-contributions de la REP emballages ménagers sont aujourd'hui majoritairement collectées par CITEO/ADELPHE qui, via le mécanisme des 5% imposé par la loi, dispose d'un fonds de soutien réemploi plus important. Les dispositifs de soutien proposés par CITEO/ADELPHE ne sont pour le moment pas accessibles aux associations mais elles sont accessibles aux collectivités.

CITEO/ADELPHE



AMI RESTAURATION

A destination des collectivités liées à Citeo ou Adelphe par un contrat CAP.



LEVIER INNOVATION

A destination des collectivités, des centres de tri et des acteurs privés en partenariat avec une collectivité locale.



ENCORE PLUS DE RÉEMPLOI

A destination des metteurs sur le marché adhérents de CITEO et des opérateurs de réemploi (R&D uniquement)

LEKO



AAP RÉEMPLOI

A destination des collectivités, des associations, des metteurs sur le marché adhérents de LEKO et des opérateurs de réemploi.

EN RÉSUMÉ...

Une association locale aura besoin de soutien pour développer un projet de réemploi sur la vente à emporter, notamment pour les actions d'animation de l'éco-système (accompagnement, sensibilisation)

En tant que collectivité, vous pouvez participer au financement de ces actions favorisant le changement d'usage vers le réemploi sur votre territoire.

Pour renforcer les ressources financières dont vous disposez, vous pouvez solliciter les fonds réemploi des éco-organismes.

EMBALLAGES RÉEMPLOYABLES CONSIGNÉS POUR LA VENTE À EMPORTER

Par où commencer ?

EN BOÎTE
LE PLAT



Collectivités :
nos conseils et outils pour se lancer



LES PHASES DE LANCEMENT

D'UN PROJET LOCAL DE CONTENANTS RÉEMPLOYABLES ET MUTUALISÉS

L'implantation d'un projet d'emballages réemployables consignés sur votre territoire va devoir passer par trois phases successives : l'étude de besoins, l'expérimentation et le développement. Le respect de ce parcours est primordial pour maximiser les chances de déploiement de la dynamique de réemploi au niveau local. En tant que collectivité, vous pouvez influencer sur chacune des trois phases.



L'ÉTUDE DE BESOINS

1 à 3 mois

Première étape dans la démarche d'implantation d'un projet sur le territoire, l'étude de besoins consiste à interviewer un échantillon significatif de commerces locaux, sonder une partie des habitant·e·s et rencontrer les principales parties prenantes locales (services des collectivités, associations, acteurs logistiques). Elle permet à la fois de mieux comprendre les enjeux du territoire par rapport au sujet, mais aussi de tisser des premiers liens avec les futurs partenaires du projet. Idéalement, l'étude est menée par une association locale, ou un collectif citoyen, qui se projette sur le portage à long terme du projet.

En tant que collectivité, vous pouvez...



Ouvrir un AMI/APP pour inciter une association/ un collectif à réaliser cette étude (notamment grâce au fonds réemploi)



Rencontrer les associations locales existantes pour leur proposer le projet



Organiser des échanges avec les autres acteurs locaux susceptibles de faire émerger un collectif porteur (CRESS, Mouvement Associatif, Incubateurs sociaux, CMA, CCI...)

EMBALLAGES RÉEMPLOYABLES CONSIGNÉS POUR LA VENTE À EMPORTER

Par où commencer ?

EN BOÎTE
LE PLAT



Collectivités :
nos conseils et outils pour se lancer



LES PHASES DE LANCEMENT

D'UN PROJET LOCAL DE CONTENANTS RÉEMPLOYABLES ET MUTUALISÉS

L'implantation d'un projet d'emballages réemployables consignés sur votre territoire va devoir passer par trois phases successives : l'étude de besoins, l'expérimentation et le développement. Le respect de ce parcours est primordial pour maximiser les chances de déploiement de la dynamique de réemploi au niveau local. En tant que collectivité, vous pouvez influencer sur chacune des trois phases.

3 à 6 mois



L'EXPÉRIMENTATION

Une fois l'étude de besoins bouclée, l'étape suivante consiste à expérimenter le projet durant plusieurs mois sur le territoire, avec un premier réseau limité de commerces partenaires. L'expérimentation est portée par une association locale qui se projette dans le portage du projet sur le long terme. Cette phase va permettre à l'association porteuse de se tester par rapport au portage du projet et va également permettre de tester la réponse du territoire. Quels sont les retours des commerces ? Les clientèles semblent-elles plus ou moins prêtes à changer d'habitude ? Le territoire présente-t-il des spécificités à prendre en compte ?... Tous les résultats de l'expérimentation sont ensuite partagés avec les partenaires locaux pour ajuster collectivement le modèle de développement du projet.

En tant que collectivité, vous pouvez...



Proposer un soutien financier pour la mise en œuvre de cette phase (notamment grâce au fonds réemploi)



Proposer des soutiens complémentaires à l'association porteuse sur votre territoire (mise à disposition d'un local, d'un vélo-cargo, relais de communication...)



Participer aux comités partenariaux organisés par l'association pour suivre l'expérimentation et participer à la définition de la stratégie de développement.

EMBALLAGES RÉEMPLOYABLES CONSIGNÉS POUR LA VENTE À EMPORTER

Par où commencer ?

EN BOÎTE
LE PLAT



Collectivités :
nos conseils et outils pour se lancer



LES PHASES DE LANCEMENT

D'UN PROJET LOCAL DE CONTENANTS RÉEMPLOYABLES ET MUTUALISÉS

L'implantation d'un projet d'emballages réemployables consignés sur votre territoire va devoir passer par trois phases successives : l'étude de besoins, l'expérimentation et le développement. Le respect de ce parcours est primordial pour maximiser les chances de déploiement de la dynamique de réemploi au niveau local. En tant que collectivité, vous pouvez influencer sur chacune des trois phases.

▶ LE DÉVELOPPEMENT

Dans la continuité de l'expérimentation vient la phase de développement. L'association locale connaît le besoin du territoire, elle a commencé à tisser des liens avec l'ensemble des parties prenantes qui vont composer l'écosystème local. Elle a pu expérimenter le projet sur plusieurs mois et a pu ajuster le modèle économique en conséquence. Tous les partenaires, dont la collectivité, ont pu suivre l'avancement de ces premiers mois et ont validé collectivement les perspectives et la stratégie. A présent, les activités de l'équipe salariée, en charge du projet au sein de l'association locale, sont réparties entre le support logistique et l'animation de l'écosystème pour augmenter la taille du réseau de commerces et provoquer un maximum de changements d'habitude chez les habitant.e.s du territoire. Chaque année, une mesure d'impacts est effectuée pour mesurer l'avancée du projet, pour rendre compte aux partenaires locaux lors de comités partenariaux réguliers. Le projet diversifie progressivement son offre logistique pour répondre aux besoins de l'événementiel, de la restauration collective et du portage à domicile. L'association renforce progressivement ses ressources humaines pour augmenter sa capacité de sensibilisation.

En tant que collectivité, vous pouvez...

- 👉 Proposer un soutien financier pérenne pour ce type d'actions (notamment grâce au fonds réemploi)
- 👉 Participer aux comités partenariaux organisés par l'association pour suivre l'expérimentation et participer à la définition de la stratégie de développement.

EMBALLAGES CONSIGNÉS POUR LA VENTE À EMPORTER

Par où commencer ?

EN BOÎTE
LE PLAT



Collectivités :
nos conseils et outils pour se lancer



EN BOÎTE LE PLAT ET VOTRE COLLECTIVITÉ

QUAND ET COMMENT POUVONS-NOUS VOUS APPUYER

► QUI SOMMES-NOUS ?

L'association **En Boîte Le Plat France** est un réseau national qui vise à sortir la société de la logique du tout-jetable en réintroduisant des systèmes collectifs d'emballages réemployables consignés sur les territoires. Mi 2024, elle est composée de 6 associations locales.

Ces associations mutualisent des outils, partagent leurs expériences et s'entraident pour que le réemploi d'emballages de la vente à emporter devienne une **habitude** sur leurs territoires.

En Boîte Le Plat France propose un **accompagnement** à l'essaimage du projet à tout collectif qui souhaite se lancer. Pour en savoir plus :

participez au prochain webinar !

EN BOÎTE
LE PLAT



► NOS EXPERTISES

Depuis 2019, En Boîte Le Plat s'est déployé sur 7 territoires, a mobilisé plus de 200 commerces ayant permis d'éviter l'utilisation de plus d'1,2 millions d'emballages à usage unique. Sur chaque territoire, les équipes du projet travaillent en étroite coopération avec les collectivités locales. C'est notamment grâce à cette expérience que nous pouvons vous proposer des accompagnements sur différents axes, suivant votre besoin :

- Définition d'une stratégie territoriale
- Mobilisation, formation et accompagnement d'un collectif local
- Mobilisation des fonds réemploi auprès des éco-organismes



contact@enboiteleplat.fr

EMBALLAGES CONSIGNÉS POUR LA VENTE À EMPORTER

Par où commencer ?

EN BOÎTE
LE PLAT



Collectivités :
nos conseils et outils pour se lancer



EN BOÎTE LE PLAT ET VOTRE COLLECTIVITÉ

QUAND ET COMMENT POUVONS-NOUS VOUS APPUYER



QUELQUES RESSOURCES COMPLEMENTAIRES

[Kit citoyen·ne·s EBLP](#)



[PACK démo collectivités EBLP](#)



[Rapport d'impacts EBLP 2024](#)



[Dossier de presse EBLP](#)



Un projet de contenants réemployables pour la restauration à
emporter sur votre territoire ? Contactez-nous !

contact@enboiteleplat.fr



EN BOÎTE
LE PLAT



À VOUS DE JOUER !



contact@enboiteleplat.fr



enboiteleplat.fr

Ce kit a été réalisé par l'association En Boîte Le Plat France et a vocation à être distribué gratuitement.